

Le plan de réorganisation des entités talc nord-américaines d'Imerys approuvé à la majorité requise des votants

Imerys SA annonce aujourd'hui que le Plan de Réorganisation (« le Plan ») proposé par les entités talc nord-américaines (Imerys Talc America, Imerys Talc Vermont et Imerys Talc Canada) a reçu le soutien majoritaire nécessaire (environ 79,7%) des créanciers et des plaignants dans les litiges liés au talc aux États-Unis pour atteindre le seuil d'approbation de 75% requis en vertu des dispositions légales spécifiques applicables au Plan.

Il s'agit d'une étape importante vers la résolution des contentieux historiques liés au talc aux États-Unis. La prochaine étape dans la procédure de chapitre 11 des entités talc concernées sera l'audience de confirmation du Plan par le Tribunal compétent du District du Delaware, prévue cet été.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros et 16 400 salariés en 2020, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Relations investisseurs/analystes :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69

finance@imerys.com

Contacts presse :

Claire Lauvernier : +33 (0)1 49 55 66 65

Hugues Schmitt (DGM Conseil) : +33 (0)1 40 70 11 89
